

LION ÉLECTRIQUE DÉBUTE LA LIVRAISON DU LIOND, UN NOUVEAU MODÈLE D'AUTOBUS SCOLAIRE ENTIÈREMENT ÉLECTRIQUE

1/25/2024

[Cliquez ici pour accéder à la trousse média](#)

JOLIET, Ill., le 25 janv. 2024 /CNW/ - La Compagnie Électrique Lion (NYSE: LEV) (TSX: LEV) (« Lion » ou la « Société »), chef de file dans la fabrication de véhicules moyens et lourds 100 % électriques, a annoncé aujourd'hui le début des livraisons de ses tout nouveaux autobus scolaires LionD en Californie. Le LionD, qui s'inscrit dans la catégorie de véhicules de plus grande taille dans le segment des autobus scolaires, a (dans la version destinée à la commercialisation aux États-Unis) une configuration permettant d'asseoir 83 enfants et offre une autonomie pouvant aller jusqu'à 250 km avec une seule charge.

Le lancement de ce nouveau modèle confirme l'engagement inébranlable de Lion en faveur d'un transport sécuritaire zéro émission permettant d'améliorer la qualité de l'air respiré non seulement par les enfants, mais au sein des communautés en Amérique du Nord. En effet, on estime que chaque autobus scolaire LionD mis en service permet d'éliminer jusqu'à 23 tonnes d'émissions de gaz à effet de serre (GES) par année et empêche les élèves d'être exposés aux émissions de particules dangereuses provenant des moteurs diesel.

« Nous avons hâte que les clients déploient leurs LionD et découvrent tous les avantages de ces véhicules. Ces autobus scolaires électriques, en forte demande sur la côte ouest, sont fabriqués aux États-Unis dans notre usine de Joliet, en Illinois », a déclaré Nicolas Brunet, président de Lion. « Le LionD améliorera le bien-être de nos clients et de la société, et ce, pour des années à venir. Je ne saurais être plus fier de toute notre équipe, qui a travaillé sans relâche pour donner vie à ce nouveau véhicule », a-t-il poursuivi.

Le LionD fait passer l'innovation en matière d'autobus scolaires à un niveau supérieur

Le LionD, comme tous les autres produits de Lion, a été conçu en plaçant la sécurité au premier plan, de l'amélioration de la qualité de l'air jusqu'à la réduction de la pollution sonore. Il a également une allée centrale très large permettant une entrée et une sortie efficaces ainsi qu'une meilleure visibilité du conducteur vers l'arrière. Il est équipé d'un dispositif sonore programmable, utilisé lorsque l'autobus roule à basse vitesse, d'un pare-brise avant optimisé pour une meilleure visibilité du trafic transversal et la sécurité des élèves marchant devant l'autobus, ainsi que d'un poste de conduite conçu de manière ergonomique.

Construit sur le succès du LionC, autobus entièrement électrique qui transporte des élèves à travers l'Amérique du Nord depuis plus de huit ans, le LionD fait passer l'innovation en matière d'autobus scolaires à un niveau supérieur. Il s'agit du premier autobus Lion équipé d'un poste de conduite centré sur le conducteur et d'une interface d'affichage à cristaux liquides spécialement conçue pour gérer la performance opérationnelle des véhicules électriques.

Conçu pour être 100% électrique, le LionD est doté d'un groupe motopropulseur entièrement électrique qui permet de réduire les coûts d'énergie et d'entretien comparativement aux autobus scolaires traditionnels à moteur diesel. Tout comme le LionC, des panneaux en composite résistant à la rouille sont utilisés pour la carrosserie, les marches et le compartiment de batteries à basse tension du LionD. Il est également équipé de panneaux latéraux modulaires et d'un toit en fibre de verre fabriqué à partir d'un morceau unique et sans soudure, éliminant ainsi les milliers de rivets et les points de fuite potentiels - minimisant les frais d'entretien et maximisant la disponibilité opérationnelle.

Votre réussite, on en fait notre affaire !

Comme pour tous les véhicules Lion, les commissions scolaires et les opérateurs qui souhaitent se procurer un LionD ont un accès direct à l'équipe Réussite Client de Lion, une équipe experte dans le soutien et la réussite opérationnelle des clients lors de leur transition vers l'électrification de leurs véhicules. Ce soutien inclut les infrastructures de recharge (LionÉnergie), l'assistance financière (LionCapital Solutions), les services de soutien au financement (LionSubventions) et la formation sur la conduite, l'entretien et la sécurité (BrightSquad). Il inclut également un système de télémétrie exclusif pour les véhicules électriques (LionBeat).

À l'heure actuelle, des solutions de financement du gouvernement fédéral, des états et des administrations locales, ainsi que des incitatifs tels que le programme d'autobus scolaires propres (« Clean School Bus Program ») de l'Agence américaine de protection de l'environnement (« EPA »), le California HVIP ou le Clean Commercial Vehicle Tax Credit de l'IRA (IRC 45W), peuvent être demandés pour faciliter l'achat d'un LionD.

Les commissions scolaires et les opérateurs prêts à électrifier leurs véhicules sont invités à contacter Lion à l'adresse suivante : marketing.lion@thelionelectric.com.

Pour en apprendre plus sur le LionD, visitez la page suivante :

LionD - L'autobus scolaire électrique de type D | Lion Électrique (thelionelectric.com)

À PROPOS DE LION ÉLECTRIQUE

Lion Électrique est un fabricant innovant de véhicules zéro émission. La Société crée, conçoit et produit des camions commerciaux urbains 100 % électriques de classe 5 à classe 8 et des autobus 100 % électriques pour le transport scolaire. Lion, leader dans l'électrification des transports en Amérique du Nord, conçoit, fabrique et assemble tous les composants clés de ses véhicules : les châssis, les blocs-batteries, les cabines de camion et les carrosseries d'autobus.

Lion, constamment en quête de nouvelles technologies fiables, s'assure de fabriquer des véhicules aux caractéristiques uniques et spécialement adaptées aux besoins quotidiens des utilisateurs. Lion est convaincu que la transition vers des véhicules 100 % électriques améliorera grandement notre société, notre environnement et notre qualité de vie. Les actions de Lion sont négociées au NYSE et à la Bourse de Toronto sous le symbole « LEV ».

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent communiqué contient de l'« information prospective » et des « déclarations prospectives » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et au sens de la Private Securities Litigation Reform Act de 1995 des États-Unis (collectivement, les « déclarations prospectives »), notamment des déclarations concernant l'estimation de la réduction des coûts d'énergie et d'entretien offerte par le LionD, la disponibilité du financement du gouvernement fédéral, des États et des administrations locales ainsi que des incitatifs pour l'achat du LionD, des déclarations relatives aux opinions et aux attentes de Lion et autres déclarations qui ne sont pas des déclarations de nature historique. Les déclarations prospectives se reconnaissent par l'utilisation de termes comme « croire », « pouvoir », « continuer », « prévoir », « avoir l'intention de », « s'attendre à », « devoir », « planifier », « projeter », « potentiel », « sembler », « rechercher », « futur », « cibler » ou d'autres expressions similaires et toute autre déclaration qui prédit ou indique des événements ou des tendances futurs ou qui ne sont pas des déclarations de nature historique, bien que toutes les déclarations prospectives peuvent ne pas nécessairement contenir ces termes. Les déclarations prospectives contenues dans ce communiqué de presse sont fondées sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que Lion juge raisonnables lorsqu'elles sont faites. Ces estimations et ces hypothèses sont formulées par Lion à la lumière de l'expérience de son équipe de direction et de la perception de celle-ci des tendances passées, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction juge appropriés et raisonnables dans les circonstances. Cependant, rien ne garantit que ces estimations et hypothèses se révéleront exactes. De par leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes parce qu'elles se rapportent à des événements et dépendent de circonstances qui pourraient se produire ou non

ultérieurement. Pour obtenir des informations supplémentaires sur les estimations, les hypothèses, les risques et les incertitudes sous-jacents à certaines des déclarations prospectives formulées dans le présent communiqué de presse, veuillez consulter la section 23.0 intitulée « Facteurs de risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2022 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission, y compris les rapports de gestion provisoire de la Société. Beaucoup de ces risques vont au-delà de la capacité de la direction de Lion à les contrôler ou à les prédire. Toutes les déclarations prospectives attribuables à Lion ou aux personnes agissant en son nom sont expressément qualifiées dans leur intégralité par les mises en garde contenues et les facteurs de risque identifiés dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice 2022 et dans d'autres documents déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission. Compte tenu de ces risques, de ces incertitudes et de ces hypothèses, les lecteurs ne devraient pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. De plus, les déclarations prospectives ne sont valables qu'à la date à laquelle elles ont été formulées. Sauf dans les cas où les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, Lion n'assume aucune obligation et se dégage expressément de tout devoir, de mettre à jour, de réviser ou d'examiner tout renseignement prospectif, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs.

SOURCE La Compagnie Électrique Lion